



# Les Brèves de la CFE-CGC Métiers de l'emploi Normandie

## Comité Social Economique du 18 décembre 2019

### INFORMATION SUR LES MODALITES DE PRISE DE RDV EN LIGNE

Le conseiller placement choisit les modalités d'ouverture de plages RDVL au sein de son activité GPF, depuis son agenda personnel. Le DE a la possibilité de prendre rendez-vous, via son espace personnel, sur les créneaux décidés par le conseiller. Le DE choisira son motif de RDV entre sa recherche d'emploi, son projet de formation et sa création d'entreprise. Le motif indemnisation ne sera intégré qu'après la mise en place du Référent indemnisation. Le RDV pourra être physique, téléphonique ou Visio. Un test a été mené dans 18 sites et a permis d'améliorer l'assiduité des DE au RDV. Le déploiement se fera au choix des agences en respectant une logique de Bassin.

**La CFE-CGC a déploré que ce projet ne comporte aucune étude d'impact au niveau de la dimension QVT . Même si la CFE-CGC n'est pas hostile au projet, elle fait de nouveau une alerte concernant les managers quant à la multiplicité des projets et à la nouvelle charge que va représenter ce déploiement (voir le pack de démarrage,...).**

**La CFE-CGC a interrogé la Direction sur le pilotage de l'activité et sur l'arrivée d'un nouvel outil qui se juxtapose à RDVA en attendant sa disparition prochaine. Nous déplorons le manque d'évaluation de la charge générée pour les managers et les conseillers.**

En ce qui concerne nos questions sur la gestion de la liste en cas d'annulation d'un RDV par le DE et des motifs recevables, la Direction précise que seul le Conseiller est habilité à modifier les plages.

### DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE CENTRAL

Un siège titulaire et un siège suppléant étaient à pourvoir pour représenter la Normandie au CSEC, nouvelle instance nationale remplaçant le CCE et qui se réunit à la DG.

**Notre élu CFE-CGC au CSE, Paul FARGUES a été élu à la majorité comme titulaire et Laurence THIREAU comme suppléante.**

### INFORMATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT

**Désignation pour une expertise par le cabinet SYNDEX qui va comme les années précédentes aider les élus à émettre un avis argumenté.**



## QUESTIONS DIVERSES

**QVT question de février 2019 :** La CFE-CGC a réinterrogé la Direction sur l'absence de réunions de groupe d'expression à la DR (dans le cadre de l'accord QVT). La Direction avait pourtant répondu en DP que la mise en œuvre était prévue en 2019...

La DR précise que des propositions ont été faites aux agents mais qu'il n'y a pas eu vraiment d'écho.

**La CFE-CGC s'étonne que 55 groupes d'expressions ont été réalisés dans le réseau et que les agents de la DR n'ont eux rien à exprimer et proposer ? La Direction reste muette à notre intervention !**

### **RH/subrogation et reconstitution de droits agent en activité à mi-temps thérapeutique :**

Dès janvier 2019, la CFE-CGC avait demandé que l'information de la reconstitution des droits de ces agents soit mise à disposition dans l'intranet, afin que tout agent ou manager puisse avoir l'information. La Direction avait répondu que les RH travaillaient sur une fiche spécifique Temps partiel thérapeutique.

La CE-CGC demande si cela a été fait ? La Direction estime qu'une réponse faite directement à chaque intéressé est préférable mais répond favorablement à notre demande, une fiche spécifique sera bientôt mise en ligne.

**Droit à l'image :** La CFE-CGC demande s'il est normal que lors d'événements sur sites, des photos soient prises sans l'accord express des agents et diffusées sur twitter ? Certains agents se plaignent en effet de voir leur photo diffusée sans leur accord. Sur la demande de la CFE-CGC, la Direction s'engage à ce qu'un rappel soit fait sur le droit à l'image à l'ensemble des ELD et collectif lors d'une réunion de service.

**Visio et audio :** La CFE-CGC alerte sur l'organisation des Visios ou des Audios. Les délais de prévenances sont souvent trop court, voire même prévues les jours de mise en place des nouvelles versions.

**Trop souvent des sessions de formation obligatoire sont annulées :** ce qui perturbe l'organisation du travail et la vie des collègues concernés. LA CFE-CGC Métiers de l'emploi demande à la Direction d'éviter que ces situations se répètent.

**Gestion des absences dans Horoquartz :** La Direction pourrait-elle veiller à valider plus rapidement les absences dans Horoquartz ? La DR répond que ses services s'y attèlent déjà.

### **Vos élus et représentant au CSE**

Paul FARGUES - Sandrine MARIVOËT  
Catherine LECOINTE - Emanuèle BERNAL  
Rodolphe GODARD - Arnaud ECOLASSE  
Vincent BABET

### **Prochain CSE : le 13 janvier 2020**

**Des remarques, des questions ? Contactez-nous !**

Nous écrire : [Syndicat.CFE-CGC-Normandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CFE-CGC-Normandie@pole-emploi.fr)

Notre compte Twitter : [@CFEGC PENORMAND](https://twitter.com/CFEGC PENORMAND)

Le blog National : <http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr>